

Stéphane MARET, directeur

Chargées de communication

Aurore YMONNET

Vanessa GUERIN

■ Vendredi 18 janvier 2019

■ CONFERENCE DE PRESSE

PRESENTATION DU PROJET D'ETABLISSEMENT 2019-2023
DU CHU DE POITIERS

Le projet d'établissement 2019-2023 du centre hospitalier universitaire de Poitiers expose les grandes orientations stratégiques pour les années à venir. Au-delà de son cadre réglementaire, cette démarche est d'abord et avant tout l'occasion de prendre du recul et de se projeter dans l'avenir. Que voulons-nous offrir à nos patients ?

A quoi, en conséquence, ressemblera le CHU de Poitiers dans cinq ans ?

L'élaboration de ce document prospectif a été l'occasion de réunir les professionnels de la communauté hospitalière, animés par la même ambition : **apporter le meilleur à tous ceux qui nous font confiance**. Cette réflexion succède à celle qui a été engagée à la fin de l'année 2017 et qui a donné lieu au **livre blanc, publié en mars 2018**, sur des questions majeures pour notre établissement de recours, en particulier sur la recherche et l'innovation.

Le projet d'établissement 2019-2023 du CHU de Poitiers prend en considération les évolutions démographiques, épidémiologiques, sociologiques, technologiques et médicales afin de répondre au mieux aux aspirations de nos concitoyens et aux recommandations des pouvoirs publics.

Ce projet d'établissement conforte **l'ancrage du CHU de Poitiers dans son territoire**, un territoire qui se caractérise par un vieillissement de sa population, une faible urbanisation, et par une augmentation de l'incidence des maladies chroniques. Aujourd'hui, 17% des habitants de la région souffrent d'une maladie chronique, soit 1 million de personnes.

Par ailleurs, l'Insee prévoit 900 000 séniors de plus en Nouvelle-Aquitaine en 2050. Le plan régional de santé 2018-2028, publié en juillet 2018 par l'Agence régionale de santé, rappelle que 14 % des Néo-aquitains seront âgés de 75 ans et plus en 2027, contre 11% aujourd'hui.

Sur les quatre départements de Poitou-Charentes, **le CHU de Poitiers continuera à combattre les inégalités d'accès aux soins** et devra permettre à chacun d'accéder, à chaque fois que sa santé le justifiera, à nos services de consultations, à notre plateau technique et à nos services d'hospitalisation.

Enfin, notre réflexion s'est inscrite dans l'ambition et l'esprit de la stratégie nationale de santé, c'est-à-dire la sécurité et la pertinence des soins, la prévention, le virage numérique, la qualité de vie au travail des professionnels et l'évolution des métiers.

L'idée maîtresse qui, par-dessous tout, aura dominé les travaux ayant conduit à l'élaboration de ce projet d'établissement 2019-2023, est la place que nous souhaitons voir prendre par les patients eux-mêmes dans l'évolution de nos organisations. **Le patient, acteur de sa santé et partenaire de l'hôpital**, doit contribuer à modifier en profondeur notre regard sur l'exercice de nos professions et notre raison d'être. Dans cette vision, il est appelé à présider aux destinées de l'établissement en charge de ses soins.

[Télécharger le projet d'établissement 2019-2023](#)



www.chu-poitiers.fr



CENTRE
HOSPITALIER
UNIVERSITAIRE

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE POITIERS
Jean-Bernard - 2 rue de la Milétrie - CS 90577- 86021 POITIERS CEDEX
05 49 44 47 47 - communication@chu-poitiers.fr